# 

* Date : 23-09-2005
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2005202559
* Auteur : SELOR - BUREAU DE SELECTION DE L'ADMINISTRATION FEDERALE

Sélection comparative d'infirmiers régionaux (m/f) (niveau B), d'expression néerlandaise, pour « Kind en Gezin » Brabant flamand (Réf. : ANV05016)
Une réserve de lauréats, valable deux ans, sera établie.
Conditions d'admissibilité :
1. Etre Belge ou citoyen d'un autre état faisant partie de l'Espace économique européen.
2. Diplômes requis au 8 octobre 2005 :
- infirmier soignant : infirmier/infirmière gradué(e) - option pédiatrie;
- Infirmier soignant : infirmier/infirmière gradué(e) - option sociale;
- sage-femme.
La description de la fonction ainsi que la procédure de sélection sont plus amplement détaillées dans le règlement complet de sélection que vous pourrez obtenir auprès des services du SELOR (ligne info 0800-505 54) ou via le site web du SELOR.
Traitement annuel brut de début : 22.692,00 EUR, allocations réglementaires non comprises.
Posez votre candidature jusqu'au 8 octobre 2005.
Vous le faites par téléphone (exclusivement au numéro 070-66 66 20 - ayez n° de registre national et n° de réf. sous la main !), par fax (02-553 50 50) ou par lettre (« Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, afdeling Wervingen en Personeelsbewegingen, SELOR, Cel Werving, Vlaamse Gemeenschap, Boudewijngebouw, Boudewijnlaan 30, 1000 Brussel, tel. : 02-553 61 49 »).
Vous pouvez également poser votre candidature directement sur notre site web www.selor.be
Pour que votre inscription soit valable, vous devez indiquer vos nom, prénom, adresse complète, date de naissance, numéro de registre national et le numéro de référence (ANV05016) de la procédure de sélection. Faute de quoi, votre candidature ne sera pas prise en considération.
Votre candidature sera confirmée par lettre.